

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Nicolas Fellay par le bureau Alp' Architecture pour la modification d'implantation du projet autorisé n° 75.12 (construction d'un bûcher) sur la parcelle n° 10669, folio n° 105, zone R3, à Versegères, coord. 2584235/1101345

Mme Valérie Blaser par le bureau d'architecture Mélanie Corthay pour la pose d'un couvert sur une terrasse existante sur la parcelle n° 15622, folio n° 90, zone V1 et hors zone, lieu-dit Crettaz à Verbier, coord. 2583167/1104764 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.